

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutter contre les LGBTphobies chez les jeunes par la sensibilisation Question écrite n° 41125

Texte de la question

M. Gérard Leseul attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, au sujet du plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ (2020-2023). Ce plan permet de rassembler l'ensemble des mesures interministérielles à poursuivre ou à engager pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+. Il faut saluer cette initiative qui permet d'avoir une vision transversale sur les actions menées et d'appréhender le sujet des droits LGBT+ comme un objectif global et commun à atteindre. Malheureusement, même si les chiffres sont en baisse pour la première fois depuis 2015, les Français sont encore trop nombreux à subir des agressions physiques, verbales ou des discriminations en fonction de leur orientation sexuelle. Le rapport sur les LGBTphobies 2021 pointe notamment l'impact des mesures sanitaires sur les actions de prévention qui ont été restreintes. Il faut prendre cette donnée très au sérieux, car c'est bien par la sensibilisation et par l'éducation dès le plus jeune âge que l'on peut travailler sur les préjugés et sur la lutte contre toute forme de haine. Ce sujet est d'ailleurs traité assez largement dans le plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+, au sein de la partie 5 intitulée « Promouvoir une éducation inclusive et faire reculer les préjugés » page 29. L'action 20 s'intitule d'ailleurs « Lutter contre les LGBTphobies chez les jeunes » et l'une des mesures interministérielles consiste à « lancer une campagne de sensibilisation rassemblant tous les ministères ayant sous leur tutelle des établissements scolaires ou d'enseignement supérieur afin de porter un message fort et unique en direction de tous les jeunes ». Cette mesure est primordiale pour permettre d'instaurer au sein des établissements scolaires un dialogue au sujet des droits LGBT+ et de la lutte contre toutes les formes de discrimination. Il aimerait savoir s'il existe un suivi par ministère sur la mise en place de cette mesure et un retour sur les initiatives lancées dans les différents établissements concernés.

Données clés

Auteur: M. Gérard Leseul

Circonscription : Seine-Maritime (5e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 41125 Rubrique : Discriminations

Ministère interrogé : Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances Ministère attributaire : Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 septembre 2021, page 6920

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)